

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **5 octobre 2015**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

133-15

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 8 septembre 2015.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	812.35
Remise Provinciale	1995.22
Administration	2166.10
Conciergerie	106.12
Législation	0.00
Aqueduc	287.74
Opérateur eau potable	1064.61
Inspecteur municipal	71.94
Traitement eau usée	28.76
Voirie	2363.45
RÉSEAU ROUTIER	
Nivelage route	5838.80
Clérobéc (ponceau route Harvey)	733.52
abat-poussière route Paradis	1396.41

MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (4/7)	1901.00
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	389.19
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	900.35
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	52.75
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	342.07
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	108.61
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	428.47
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	102.38
Électricité (garage, 270 route 132)	0.00
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	30.19
Téléphone (centre)	73.61
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	465.34
Téléphone (cellulaire)	38.88
Essence, huile et diesel	992.96
Frais de postes (médiaposte gros rebuts)	54.79
Fonds information du territoire	8.00
Réparation coupe-herbe	13.74
Frais de postes (analyse d'eau)	51.17
Réparation mur de soutien centre des loisirs	172.46
MRC Matapédia (quote-part)	18498.55
papeterie	390.29
Réparation camion	214.73
Réparation station pompage	37.37
Réparation débroussailleuse	315.49
MRC Matapédia (dépôt rôle d'évaluation)	847.93
Redistribution redevances	2831.54
Quincaillerie et outillage voirie	63.15
Bris aqueduc route 297 (btle eau, pierre MG-20, quinc.)	272.62
Don Chevaliers de Colomb congrès No 128-15	60.00
	46522.65

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

134-15

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

135-15 **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une commandite de 50,00\$ à Mésalie Guimond, 13 ans, autiste et fille de Karine-Julie Guénard, employée à la MRC, pour la publication de son livre.

Maire

136-15 **DON**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une commandite de 50,00\$ à Opération Nez-Rouge de la Matapédia.

Maire

137-15 **DON**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ au Service incendie de la MRC de La Matapédia pour la fête d'Halloween.

Maire

138-15 **VŒUX PROMPT RÉTABLISSEMENT**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse d'envoyer des vœux de prompt rétablissement à Madame Suzie Boudreau, conseillère #6, sous forme de carte-cadeau d'une valeur de 60,00\$.

Maire

139-15 **ACHAT PHOTOCOPIEUR**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat d'un photocopieur centre multifonction (photocopie/impression/numérisateur/fax) pour remplacer le photocopieur Sharp rendu désuet.

Maire

140-15 **ARRÉRAGES DE TAXES**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi de relevé d'état de comptes pour les taxes impayées.

Maire

RÔLE D'ÉVALUATION 2016

Le rôle d'évaluation 2016 pour l'année triennale 2015-2016-2017 d'une valeur imposable de 30 810 900,00\$, a été déposé au conseil.

141-15 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le 2^e versement des sommes payables par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 15 572,00\$ pour l'année 2015.

Maire

142-15 **ENTRETIEN PAYSAGER**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission du Groupe Bélanger Prestige, d'un montant de 670,00\$ plus taxes, pour l'entretien paysager 2015-2016.

Maire

143-15 **PROGRAMME TECQ 2014-2018**

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Maire

144-15 **PLAN D'INTERVENTION CONDUITE D'EAU**

Appel d'offres regroupé réalisée par la MRC de la Matapédia pour retenir les services d'entreprises spécialisées dans l'inspection des conduites d'égout avec le protocole PACP. Les soumissions ont été ouvertes aux locaux de la MRC.

Une soumission a été reçue et conforme :

Can-Explore Inc.	3 311,25 \$
------------------	-------------

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission de Can-Explore Inc. de Québec, pour un montant de 3 311,25 \$ plus taxes.

Maire

145-15 **PLAN D'INTERVENTION CONDUITE D'EAU**

Appel d'offres regroupé réalisée par la MRC de la Matapédia pour retenir les services d'entreprises spécialisées dans l'inspection de chaussée selon la norme ASTM-D6433. Les soumissions ont été ouvertes aux locaux de la MRC.

Une soumission a été reçue et conforme :

Englobe Corp.	1 482,30 \$
---------------	-------------

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission de Englobe Corp. de Québec, pour un montant de 1 482,30 \$ plus taxes.

Maire

146-15 **TRAVAUX VOIRIE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise des travaux en rechargement de gravier dans la route Borromée Fraser.

Maire

147-15 **OMH**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le versement final de la contribution financière de la municipalité à l'OMH de Saint-Moïse.

Maire

148-15 **ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE RÉGIONALE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse renouvelle sa contribution à l'annuaire téléphonique régionale de la Vallée de La Matapédia.

Maire

149-15 **JOURNAL**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat de trois logiciels Publisher pour le montage du journal.

Maire

150-15 **JOURNAL**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Monsieur Paul Lepage et Madame Nadine Beaulieu comme signataire du compte no 4318 à la Caisse Desjardins de St-Moïse et de St-Noël, autorise le transfert du solde dans le compte de la municipalité no 70, ainsi que la fermeture du compte no 4318.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h10.

Président

Secrétaire